

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

Nombre

De conseillers  
en exercice : 11  
De présents : 11  
De votants : 11

L'an deux mil vingt, le 23 mai, à dix heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle des Fêtes, après convocation légale, sous la présidence de M. BELLENGIER Julien, Maire.

Etaient présents : Julien BELLENGIER, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, DUBOIS Gaëlle, BUQUET Christian, DUBRULLE Perrine, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PAYEN Odile, PIGACHE Romuald, SZYMANEK Sandra,

Absents excusés : //////////////////////////////////

2020/05

Secrétaire : SZYMANEK Sandra

**OBJET :**  
Election des  
adjoints au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-7-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020.03 du 23 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints au maire à **trois**.

Le maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du 1<sup>er</sup> Adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du 1<sup>er</sup> adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls 1
- Suffrages exprimés 10
- Majorité absolue 6

A obtenu

M KWASEBART Michel : 10 voix

M KWASEBART Michel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint au maire,

Election du 2<sup>ème</sup> adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls 0
- Suffrages exprimés 11
- Majorité absolue 6

A obtenu

Mme PAYEN Odile : 11 voix

Mme PAYEN Odile ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire,

Le Maire certifie que le  
compte rendu de cette  
délibération a été affiché à  
la porte de la Mairie le  
2<sup>r</sup> juin 2020

et que la convocation du  
Conseil avait été faite le  
18 mai 2020

Le Maire,  
BELLENGIER J



Election du 3eme adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

➤ Nombre de bulletins :	11
➤ Bulletins blancs ou nuls	1
➤ Suffrages exprimés	10
➤ Majorité absolue	6

A obtenu

Mme DUBOIS Gaëlle : 10 voix

Mme DUBOIS Gaëlle ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3ème Adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme, le Maire,  
Julien BELLENGIER

